

Manque de visibilité

Il est certes vrai que le nouveau pouvoir ne peut pas venir à bout entièrement de la pauvreté, qui touche plus de la moitié de la population du pays, au bout du mandat de cinq ans du président Mohamed Ould Abdel Aziz, mais l'important est d'entreprendre quelque chose d'innovant. Un peu à l'image de la période de Rectification avec le souci de montrer que tout n'était pas affaire de campagne.

L'approche innovante du "président des pauvres" commence déjà à s'essouffler. La hargne que mettaient les partisans du président Ould Abdel Aziz à défendre son action baisse d'intensité, si elle ne se transforme quelquefois en pure désillusion. N'est-ce pas ce qui découle de l'abandon à leur sort, une fois les élections terminées, de populations qui aujourd'hui sont soumises à la loi implacable des prix ? Un kilogramme de sucre à 240 UM à Nouakchott même, c'est du jamais vu, note un ancien inconditionnel du président Aziz qui, aujourd'hui, reconnaît que les hommes politiques n'ont en commun que leurs paroles mielleuses. Un autre rappelle que le problème des gazras ne peut pas être réglé avec un coup de baguette magique. Là aussi, l'on accuse le pouvoir de s'être joué des populations en leur faisant croire que c'est une affaire de mois. L'action menée au niveau de la gazra de "Hay Saken" ne devait sa célérité qu'au fait qu'elle s'inscrivait dans l'agenda électoral du général Aziz.

Avec une population de près de trois millions d'habitants, dont la moitié vivant en dessous du seuil de pauvreté (1\$US par jour), la Mauritanie est le symbole de l'échec des réformes structurelles dans lesquelles le pays s'est engagé, au milieu des années 80, sur injonction des institutions de Bretton Woods. Pourtant, au début du nouveau millénaire, le gouvernement mauritanien de l'époque et les bailleurs présentaient l'économie mauritanienne avec une base saine : un cadre macroéconomique stabilisé, des déficits intérieurs et extérieurs quasi maîtrisés, une croissance réelle de l'ordre de 5 % et une réduction de la pauvreté entre 1990 et 2000 de 56,5 % à 46,3 %. Même si on a découvert plus tard, du temps même de Taya, que ces données étaient trafiquées, pour les besoins de la cause, cela explique en grande partie que la Mauritanie ait été déclarée éligible à l'initiative Pays pauvres très endettés (PPTE II) dès janvier 2000. Son Document stratégique de réduction de la pauvreté (PRSP) a été approuvé en janvier 2001 et le "point d'achèvement" a été atteint en mai 2002.

Le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP), pourtant préparé avec l'appui du PNUD et des autres agences de l'équipe de pays, n'a été une réussite qu'en théorie. Après la mise en œuvre de ses deux phases, avec des financements chiffrés à des milliards de dollars, son incidence sur la réduc-

tion de la pauvreté est aujourd'hui des plus controversée. Le CSLP s'inspire certes largement des objectifs internationaux de développement et il est cohérent avec les objectifs de la Déclaration du Sommet du millénaire, mais l'on a réalisé, très tôt, que l'atteinte des OMD, à l'horizon 2015, tient de la gageure. Une désillusion qui remet en cause toute la littérature sur la pauvreté, tous les indicateurs qui montrent que ce fléau pouvait être réduit de moitié, dans moins de dix ans, toutes les promesses d'amélioration des conditions de vie des populations et déçoivent les attentes de ceux qui ont cru en la possibilité de voir s'opérer un changement radical dans la gestion des financements destinés aux pauvres.

Avec la chute du président Ould Taya, promoteur pourtant sincère de cette lutte contre la pauvreté, la transition militaire n'a rien fait pour améliorer l'action d'un Commissariat aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion déjà moribond. Créé en 2001 pour faire de la lutte contre la pauvreté un axe essentiel de la politique sociale de Ould Taya, le CDHLCPI s'est révélé être une structure inefficace dans la gestion des importantes ressources financières provenant de la BM, du FMI et du PNUD, si l'on compare les résultats attendus aux réalisations sur le terrain.

Si l'on prend en compte les statistiques de la dernière enquête sur les conditions de vie des ménages (1996), qui avait montré que l'étendue de la pauvreté mesurée par le pourcentage des individus vivant au-dessous du seuil de pauvreté, concernait plus de la moitié de la population (50,5%) et les résultats obtenus dix années plus tard, l'on se rend compte que l'incidence de la pauvreté a reculé de seulement 6 points (46,6%). Un échec déjà par rapport aux prévisions d'un point chaque année d'ici l'horizon 2015 où l'objectif ambitieux était de ramener le nombre des Mauritaniens vivant au-dessous du seuil de la pauvreté à 27% à l'horizon 2010 et à 17% à l'horizon.

Plutôt que de penser à réajuster une stratégie dont le déséquilibre entre les différentes régions du pays était flagrant, on a préféré continuer pour ne pas tarir la source de financements dont une bonne partie était dépensée en études, fonctionnements et autres charges de l'Etat.